

Solidarité

Quand le « prendre soin » infuse dans les politiques locales

Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) 32 900 hab.

Démocratie participative, santé, accès à la nature... sont vus comme des vecteurs afin de veiller au bien-être des habitants.

En 2023, l'idée d'une ville du « prendre soin » a germé dans l'esprit de Stéphane Delpeyrat-Vincent, maire de Saint-Médard-en-Jalles. Et ce, après une rencontre de la philosophe Cynthia Fleury, qui a ouvert une chaire « médecine narrative-hospitalité en santé » à la fondation Bordeaux université. En septembre 2024, la commune a signé, avec une équipe académique dirigée par Cynthia Fleury et Antoine Fenoglio, designer, une convention intitulée « Pour un climat de soin » (*).

Celle-ci a déjà donné lieu à des réalisations concrètes à Saint-Médard-en-Jalles, avec l'ouverture d'un centre de santé municipal – que l'État vient de labelliser « France Santé » –, employant sept médecins généralistes salariés. Certains d'entre eux effectuent des visites à domicile, dont bénéficient de

nombreuses personnes âgées. De plus, un cabinet dentaire associatif conventionné secteur 1 a ouvert. Les soins y sont entre 30 et 40 % moins chers que dans un cabinet libéral. « Nous avons constaté une explosion de la fréquentation des familles monoparentales », relève Stéphane Delpeyrat-Vincent. Ces différentes structures œuvrent pour réduire le non-recours aux soins et assurent 19 000 consultations par an.

UNE ATTENTION AU DEUIL

Le maire, qui a participé à la création du premier village Alzheimer de Dax (22 110 hab., Landes), souhaite répliquer la démarche dans sa commune. Déjà, une unité Alzheimer pour douze résidents de moins de 60 ans a ouvert en février.

Quant à l'Ehpad, les agents, les résidents et leurs familles ont phosphoré sur le thème « le chez-soi à l'Ehpad ». Des animations ont émergé; les locaux ont été réaménagés et le personnel ne porte plus de blouse blanche, à la demande des patients. Des boîtes aux lettres individuelles vont être posées devant chaque chambre. Par ailleurs, un centre médicopsychologique est en cours d'installation avec la collaboration de l'hôpital Charles-Perrens de Bordeaux; il accueillera une dizaine de soignants.

La commune porte une attention spécifique aux défunts et à leurs proches. Des « cafés mortels » permettent aux familles endeuillées d'échanger avec les agents municipaux, les professionnels funéraires et



Un centre de santé a été ouvert, qui emploie sept médecins généralistes salariés. Il vient d'être labellisé « France Santé » par l'État.

les citoyens autour d'une meilleure intégration de la question du deuil dans les politiques publiques.

Illustration de la volonté de valoriser la démocratie participative: Cynthia Fleury a travaillé avec les écoliers, qui ont exprimé leurs vœux relatifs à l'aménagement de leur école et de la ville. « Nous allons mon-

La nature occupe une grande place dans le programme. La municipalité a ainsi acheté un parc de 27 hectares en centre-ville.

trer qu'il est possible de faire de la politique différemment en invitant les citoyens à se saisir de leurs capacités de conception et en réalisant des protocoles éprouvés pour démontrer que l'on peut administrer une ville autrement », indiquait la philosophe dans une interview sur la chaîne Youtube de la ville, en juillet 2025.

La nature occupe aussi une grande place dans cette

politique. La municipalité a ainsi acheté un parc de 27 hectares en centre-ville, sur lequel les enfants ont pu donner leur avis. La ville a doublé ses surfaces forestières et préservé 2 300 hectares d'espaces naturels sensibles.

En 2025, Stéphane Delpeyrat-Vincent a publié un « Manifeste pour un monde vivable et vivant ». Il y mêle un hommage à son fils disparu, un appel à la jeunesse en abordant des thèmes

comme l'écologie ou la démocratie. Et milite pour une société où le soin, notamment psychique, devient central. Les bénéfices financent l'association Simon Delpeyrat, visant à créer, en Nouvelle-Aquitaine, un lieu d'accueil pour les jeunes vivant avec des troubles psychiques. ●

Nathalie Da Cruz

(*) Convention inspirée de « Ce qui ne peut être volé: charte du Verstohlen », par Cynthia Fleury et Antoine Fenoglio, éd. Gallimard, collection « Tracts », 2022.

Récompenses

Capitale française de la biodiversité en 2024; label « Biodiversité » 2024 et Prix de la participation citoyenne 2024 (Décider autrement); label « Ville durable et innovante » 2025 (Efficacy et Cerema) et Territoire engagé pour la nature (2022-2026).

Contact

Mairie, 05 56 57 40 01.